

▼
29 JUIN 2017
PARIS

JOURNÉE D'ACTUALITÉ

URBANISME ET SANTÉ :
PARTAGEONS NOS ENJEUX,
NOS PROJETS ET NOS
PRATIQUES

PROGRAMME



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

WWW.CNFPT.FR
RUBRIQUE
MANIFESTATIONS



Urbanisme et santé : partageons nos enjeux, nos projets et nos pratiques

CIG de PANTIN

Dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement, le cadre de vie, considéré comme «déterminant de santé», renvoie à des objectifs très concrets et opérationnels (en matière de formes urbaines et architecturales, de qualité de l'habitat, de traitements des espaces publics, d'aménités urbaines, de modalités de déplacement etc.). Les synergies entre la santé et l'urbanisme sont ainsi des enjeux forts pour une action publique locale cohérent visant le bien-être de la population, tant dans son contenu que dans la façon de la concevoir et de la conduire.

Cette journée aura pour objectif de favoriser le partage de concepts, d'analyses et de pratiques entre les professionnels et élus de l'urbanisme et de la santé. A partir de différents exemples, les participants pourront ainsi échanger sur les différents leviers (réglementaires et opérationnels) à leur disposition, ou à créer, ainsi que sur les conditions de réussite pour le pilotage et la réalisation de projets urbains favorables à la santé (par exemple, en matière de participation des habitants).

Au regard de ces enjeux, la journée abordera leurs impacts sur les pratiques professionnelles et compétences métiers.

La manifestation est organisée en partenariat avec le Réseau français des Villes-Santé de l'OMS, la Société Française Santé-Environnement, l'association Elus, Santé publique & Territoires et l'université Paris Nanterre.

Programme

9h00 : Accueil des participants

9h30-9h35 : Ouverture

9h35-10h00 : Confrontons nos représentations du binôme Santé – Urbanisme. Débat mouvant.

10h00-10h10 : Séquence interactive de présentation des participants à la journée.

10h10-12h00 : Partageons les enjeux d'une approche croisée et imbriquée des questions de santé et d'urbanisme.

10h10 : Qui sommes-nous, de quoi parlons-nous ? Cartographie des acteurs de la santé et de l'urbanisme dans les collectivités et de leurs compétences.

10h20 : D'où venons-nous ? Rappel historique des liens entre urbanisme et santé :

10h40 : Quels sont les enjeux ? Sur quoi pouvons-nous agir ensemble ?

➤ **Illustration avec les démarches et projets menés à Nantes**

Patricia SARAUX, médecin directrice, ville de Nantes

Jean-Luc CHARLES, directeur de la SAMOA (Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique)

➤ **Quelle typologie d'actions croisant Urbanisme et Santé pouvons-nous dessiner ? 4 types d'actions sont à envisager :**

- Le partage de connaissances entre les acteurs de l'urbanisme et de la santé
- L'offre de santé sur les territoires
- L'approche par la santé consolide les politiques d'aménagement et de développement durable des territoires
- Les thématiques à explorer et sur lesquelles on pourrait aller plus loin : les inégalités sociales de santé sur les territoires, la qualité de l'air, les ondes électromagnétiques, l'articulation avec les politiques de biodiversité, ...

Catherine CECCHI, administratrice de la Société française de santé publique, vice-présidente de la Société française de santé environnement, présidente de la Société régionale d'Occitanie de santé publique

Corinne LANGLOIS, directrice adjointe de l'Agence d'urbanisme de Bordeaux Métropole Aquitaine

11h45 : Echanges

12h00-13h30 : Déjeuner libre

13h30-15h30 : Partageons nos expériences de territoires avec leurs problématiques particulières

➤ **Dunkerque et l'intégration de la qualité de l'air dans sa stratégie d'aménagement et de développement**

Monique BONIN, adjointe au maire de Dunkerque et vice-présidente de la Communauté urbaine en charge de la politique locale de santé.

Un représentant de la Direction Environnement et Territoires.

➤ **Marseille et une démarche d'Evaluation d'impacts sur la santé**

Dominique CHANAUD, Responsable de la mission santé environnement Ville de Marseille.

- **Miramas et une démarche d'urbanisme favorable à la santé dans le cadre du projet de rénovation urbaine** (sous réserve)

15h30-16h30 : Table ronde : et maintenant, quels leviers d'actions ?
Suite aux différentes interventions, l'objectif de la table ronde est de pouvoir échanger sur les leviers et freins en termes de :

- **Conception des politiques publiques** (et prise en compte des particularités de chaque territoire)
- **Conduite de projet** (quel portage à l'échelle politique et technique ? qui impulse et coordonne le travail intersectoriel ? quel travail avec les habitants ?)
- **Pratiques professionnelles et compétences** (doivent-elles évoluer ? comment ?)

Avec des élus, représentants des acteurs de l'urbanisme et de la santé.

INFORMATIONS PRATIQUES

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge des participants.

L'inscription à cette journée est gratuite et, pour les agents territoriaux, elle est valorisable dans leur parcours de professionnalisation.

Le CNFPT facilite l'accueil des personnes en situation de handicap dans les sessions de formation qu'il propose.

Merci de bien vouloir nous faire part, d'éventuels besoins d'adaptation afin de préparer au mieux votre accueil.

LIEU

Centre interdépartemental de gestion de la Petite couronne de la région Ile-de-France
157, avenue Jean Lolive 93698 PANTIN Cedex

MODES D'ACCES

Le CIG petite couronne est situé à Pantin, entre l'avenue Jean Lolive et le canal de l'Ourcq, à 3 minutes en voiture du boulevard périphérique de Paris (sortie Porte de Pantin). On peut facilement y accéder par transports en commun :

Métro : station Eglise de Pantin (ligne n°5) ; en provenance de Paris, sortir en tête de rame.

Bus : arrêt Eglise de Pantin : lignes 145 (Eglise de Pantin - Villemomble), 147 (Eglise de Pantin - Sevran) et 249 (Porte des Lilas - Dugny).

Train ou RER :

de Gare du Nord ou Gare de l'Est : prendre le métro Ligne 5 - Direction Bobigny/Station Eglise de Pantin.

Sortir en tête de rame

de Gare de Lyon ou Gare d'Austerlitz : prendre le métro Ligne 1 - Direction La Défense - Changer à Bastille. Prendre Ligne 5 - Direction Bobigny - Station Eglise de Pantin.

de Gare Montparnasse : prendre le métro Ligne 4 - Direction Porte de Clignancourt. Changer à Gare de l'Est. Prendre la Ligne 5 - Direction Bobigny - Station Eglise de Pantin.

de Gare Saint Lazare : prendre le métro Ligne 3 - Direction Gallieni - Changer à République. Prendre la Ligne 5

- Direction Bobigny - Station Eglise de Pantin ou rejoindre le RER E à la gare Saint Lazare - Station Pantin.

RER E : station Pantin. Compter ensuite 15 à 20 minutes de marche.

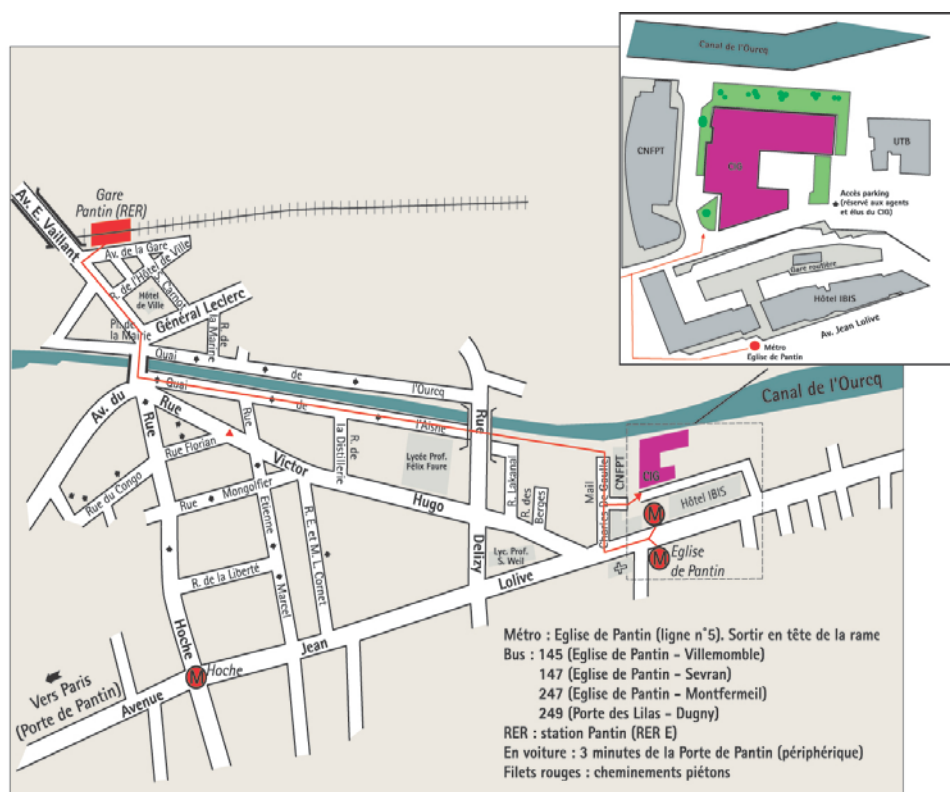
En voiture :

Arrivé à PARIS, prendre le Périphérique. Sortir Porte de Pantin Direction RN3 vers Meaux. Environ 4 km après la Porte de Pantin, juste après l'église de Pantin, au 2ème feu, tournez à gauche. Au bout de cette voie, se trouve le CIG (possibilité de parking payant à proximité).

Contact inscription :

magali.beau@cnfpt.fr – Tél 03 28 51 32 33

monika.reynet@cnfpt.fr - Tél 03 83 19 22 48



Plan d'accès



157, avenue Jean Lolive 93698 Pantin Cedex - Site internet : www.cig929394.fr
Tél. : 01 56 96 80 80 - Fax. : 01 56 96 80 81